

Alexandra DUPUIS
Merica VERBIST
Madison GANGA
Aurélie VIOT

HELHa - Haute École Louvain en Hainaut

Psychologie : La pédophilie dans l'Église

Introduction

Sujet qui scandalise autant qu'il passionne, la pédophilie dans l'Église intrigue. Mais d'où vient-elle ? Est-elle récente ? Qu'est ce que la pédophilie exactement ? Quelles sont les réactions de l'Église ? Des victimes ? Pourquoi ces scandales ressurgissent-ils maintenant ? Autant de questions auxquelles nous avons tenté de répondre.

Tout au long de ce dossier, vous découvrirez le travail de quatre étudiantes en Communication curieuses de comprendre un peu ce phénomène que les médias s'arrachent depuis plusieurs mois. Pour compléter au mieux nos informations, nous avons même rencontré une victime d'un prêtre pédophile, Joël Devillet, qui a accepté de nous raconter son histoire lors d'une après-midi. Un moment agréable, émouvant et révoltant qui nous aura réellement marqué.

Après les questions, voici les réponses.

Chapitre 1 : l'aspect psychologique

Ce chapitre abordera le point de vue psychologique sur le sujet. Il sera divisé en trois parties : la pédophilie en général, le phénomène d'influence et le célibat des prêtres.

1. La pédophilie

Dans le dictionnaire Le Petit Larousse illustré, la pédophilie est définie comme suit : « *attirance sexuelle d'un adulte pour les enfants ; relation physique avec un mineur.* »¹

« *Étymologiquement, «pédophilie» vient du grec « pais, paidos », « enfant » et « philien », « aimer d'amitié », sans qu'il y ait de connotation sexuelle. Il s'agit d'un terme d'emploi relativement récent, datant de la fin du XIXe siècle.* »²

L'avis de la société sur le sujet est partagé, certains pensent que la pédophilie est une maladie tandis que d'autres pensent le contraire, le pédophile est totalement conscient de ses actes.

Pour Yvonne Rousseau, la pédophilie est une maladie. L'homme a été bloqué au stade anal dans son enfance. Le stade anal est un des stades psychosexuels du développement défini par Freud. Ci-dessous, le tableau reprenant les cinq stades.

Stades	Âges	Zones érogènes	Tâches majeures du développement	Fixation à ce stade
Stade oral	0 à 18 mois	Sphère buccale	Sevrage	Comportement oral : alimentation, incorporation, travail d'identification
Stade anal	18 mois à 3 ans	Anus	Apprentissage de la propreté	Prise de conscience des effets de son comportement : maîtrise, volonté de contrôler, apprentissage de l'autonomie
Stade phallique	3 ans à 7 ans	Parties génitales	Complexe d'Œdipe	Vanité, insouciance ou l'inverse
Stade latent	7 à 13 ans	Aucune zone particulière	Développement des mécanismes de défense	Aucune fixation ne survient à ce stade habituellement
Stade	13 ans à 18 ans	Parties	Maturité de	Si les stades précédents

¹ MERLET (P.), dir., *Le Petit Larousse illustré*, 100^e édition, Edition Larousse, Paris, 2004 (p.799)

² Fouchey (M.), *La pédophilie*, mis à jour le 29 novembre 2008, (site consulté le 23 avril 2011)

Adresse URL : <http://psychologie-m-fouchey.psyblogs.net/?post/342-La-pedophilie>

« Cette pédophilie-là s'enracinait pour presque tous à la même terre : l'éducation puritaine de leur mère. C'étaient des femmes très pieuses et bonnes, mais ne voyant dans la sexualité que péché et ordure. Dès que l'enfant était entré dans sa période exhibitionniste et sa phase de découverte du plaisir sexuel, elles avaient sévi, interdit. Honte et punition. »³

« Et puis, un jour, on s'aperçoit que les pulsions refoulées sont toujours là. Elles n'ont pas varié avec l'âge. Elles ne sont pas tournées vers les adolescentes rieuses et friponnes, ni vers les jeunes femmes tendres. Les pulsions sont restées au stade des gavroches ou du jardin d'enfants. Ils sont si gentils, les enfants, ils ne font pas peur. Ils sont naïfs. De mes patients prêtres pédophiles leur entourage disait : « Il adore les gosses! » et c'était vrai. Mais de deux façons, dont une qu'on ne soupçonnait pas. »⁴

Jérôme Vermeulen⁵, psychologue, distingue deux types de pédophiles : le pédophile violeur et le pédophile abuseur.

Le pédophile violeur agit sur un coup de tête et n'hésite pas à utiliser la violence envers les enfants, cela peut aller jusqu'à la mort.

Le pédophile abuseur installe une relation de confiance entre lui et l'enfant ; de plus, il a un statut dominant et de pouvoir, l'enfant ne contredit donc pas ses actes. Les prêtres font partie en général de cette catégorie.

2. Le phénomène d'influence

Pour commencer, une définition de l'influence s'impose : « L'influence sociale concerne les processus par lesquels les individus et les groupes façonnent, diffusent et modifient leurs modes de pensées et d'actions lors d'interactions sociales réelles ou symboliques. »⁶

Dans les années 50-60, l'Église était un lieu de regroupement pour les jeunes dans les villages et le prêtre était un modèle pour eux. Ce qui lui donnait aussi un statut de pouvoir sur ces enfants. Aujourd'hui les choses ont évolué et le prêtre n'a plus beaucoup d'importance dans la vie des jeunes d'aujourd'hui.

Dans la deuxième partie de l'émission Question à la une du 27 octobre 2010, une liste de critères définissant le mode de vie des prêtres est exposée : loi du silence, abus de pouvoir, carence affective, abstinence sexuelle, perversion, surmenage, dépression, solitude, déni de responsabilités.

Ce mode de vie particulier pousse le prêtre à se renfermer sur lui-même et lui donne l'impression de pouvoir contrôler les enfants à sa guise. Comme le dit

³ (op.cit. p.51)

⁴ (op.cit. p.53)

⁵ Le psychologue, *Pédophilie, pédophiles et abus sexuel*, date de mise à jour non communiquée (site consulté le 23-04-11)
Adresse URL : <http://www.lepsychologue.be/psychologie/pedophilie-pedophile-abus-sexuel.php>

⁶ Deswarte (E.), *Généralités sur la notion d'influence*, mis à jour en 2011 (site consulté le 14-04-11)

Adresse URL : http://www.psychologie-sociale.com/index.php?option=com_content&task=view&id=116&Itemid=85

Élisabeth Deswarte, psychologue : « *Le recours aux croyances fournit une illusion de contrôle.* »⁷

Dans les témoignages des victimes, le prêtre apparaît comme une personne imposante, en qui l'enfant a confiance. Après qu'une relation de confiance se soit installée, le prêtre utilise son statut pour profiter de l'enfant. Il n'hésite pas à le menacer pour que celui-ci se taise.

Lorsqu'on interroge des prêtres qui ont commis de telles atrocités, ils nient totalement que ce sont des actes de pédophilie, ils disent même que l'enfant le voulait, qu'il prenait du plaisir. Ceci est confirmé par le psychothérapeute Gérald Brassine dans l'émission Indices⁸ du 24 juin 2010.

3. Le célibat des prêtres

Suite aux nombreuses affaires concernant la pédophilie au sein de l'Église, une grande question remonte à la surface : le célibat des prêtres devrait-il être éliminé ? La RTBF a tenté de répondre à cette question dans l'émission Question à la Une⁹ du 27 octobre 2010. Dans la première partie de l'émission, les journalistes interrogent différentes personnalités de l'Église tels que des prêtres mariés, des hommes en séminaire ou encore Monseigneur Léonard, archevêque de Malines-Bruxelles. La plupart de ces personnes sont contre l'idée de supprimer le célibat des prêtres.

D'après Iv Psalti, sexologue, la sexualité n'est pas un besoin pour l'homme cependant tout homme a besoin de tendresse et d'affection. C'est donc là que se pose le problème. Les prêtres-pédophiles recherchent donc de l'attention dans les rapports qu'ils entretiennent avec l'enfant. Dans cette même vidéo, Philippe van Meerbeeck, psychiatre, démontre que 60% des prêtres sont homosexuels. En devenant prêtre, ces hommes trouvent un moyen de cacher leur sexualité et se font pardonner en quelque sorte par Dieu.

*« Pour les prêtres, la comparaison n'existe pas souvent puisqu'ils se sont voulus chastes, mais la privation sensuelle de leur célibat les rend vulnérables à la tentation. La structure même de leur pensée et de leurs conditionnements les a conduits à l'acceptation de ce célibat. Ce fut peut-être une épreuve. Peut-être avait-on peur de la vie sensuelle des adultes. Peut-être rêvait-on seulement de sacrifice. Plus tard, la pulsion revient en surface au niveau où elle a été bloquée. »*¹⁰

⁷ Deswarte (E.), *Psychologie sociale de la religion*, mis à jour en 2011 (site consulté le 14-04-11)
http://www.psychologie-sociale.com/index.php?option=com_content&task=view&id=303&Itemid=76

⁸ INDICES, *Abusé par mon abbé*, [vidéo internet], RTL-TVI, Belgique, 24-06-10, [14:40 + 10:59]
Adresse URL : <http://www.rtlvti.be/emission/indices/article/abuse-par-mon-abbe/1535.aspx>

⁹ QUESTION A LA UNE, *Quand on a que l'amour*, [vidéo internet], RTBF-La Une, Belgique, 27 octobre 2010, [1:31:17]
Adresse URL : http://www.rtb.be/laune/revoir/detail_questions-a-la-une?uid=54868047668&idshedule=56de4205d3464a069ba0463d4bbf8eba&catchupId=10-TIMZQ100-019-PR-1&serieId=10-TIMZQ100-000-PR

¹⁰ ROUSSEAU (Y.), *Pédophilie - Prévenir pour ne pas avoir à guérir !*, Éditions Jeunesse et droit, Stavelot, octobre 1997, (p.40)

Philip Jafé, psychologue, expose dans l'émission Infrarouge¹¹ que les liens du prêtre avec les femmes et le fait de renoncer aux relations avec celles-ci entraînent des dérapages. Aux États-Unis, un prêtre sur deux commet des dérapages non pas seulement avec des enfants, mais aussi en ayant des rapports avec des prostituées, certains d'entre eux ont même des femmes cachées.

Le débat reste ouvert, faut-il abolir le célibat des prêtres ?

¹¹ INFRAROUGE, *Prêtres pédophiles : la faute au célibat*, [vidéo internet], TSR, Suisse, 23 mars 2010, [51:07]
Adresse URL : <http://infrarouge.tsr.ch/ir/1707-pretres-pedophiles-faute-celibat#id=1715236>

Chapitre 2 : l'historique

Monseigneur (Mgr) Charles J. Scicluna, Ministère public du tribunal de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a été commis d'investiguer sur les crimes considérés comme étant les plus critiques (ceux contre l'eucharistie, le secret de la confession ou les viols sur mineurs par des religieux). Mgr Scicluna a rappelé le 25 octobre 2007 que l'Église condamne les abus sexuels par des clercs depuis 1962 : « *Lorsqu'un clerc, qu'il soit évêque, prêtre ou diacre, abuse sexuellement d'un mineur, une blessure tragique est infligée à l'Église. Un tel comportement est condamnable à bien des égards : il inflige au mineur un dommage considérable, à son développement sexuel normal, à son estime de soi et à sa dignité humaine ; (...) il constitue invariablement un abus et une trahison de la confiance sacrée du peuple de Dieu envers ses pasteurs ; il porte atteinte à la crédibilité de l'Église (...) et discrédite le ministère presbytéral.* »

1. Où et quand ?

Les premières affaires de pédophilie dans l'Église connues du grand public se sont produites dans les années cinquante. Celles-ci ont été étouffées et mises de côté pour ne pas attirer la foudre de l'Église elle-même ou des pratiquants. Mais les cas les plus retentissants se sont produits à la fin des années quatre-vingt. Le premier procès à avoir fait parler de lui a été celui d'Edward Pipala aux États-Unis en 1993, un prêtre ayant abusé d'une dizaine de jeunes garçons. Suite à cette révélation, des dizaines de victimes sont sorties du silence et l'Église catholique s'est excusée publiquement. La même année, l'ancien Pape, Jean-Paul II, crée une commission d'études dans le but d'améliorer au mieux le jugement des religieux responsables de ces crimes. Suite à cela, en Amérique, les diocèses deviennent beaucoup plus attentifs lorsqu'ils sélectionnent leurs prêtres. Malheureusement, ceci n'empêchera pas que de nombreux autres viols se produiront tout au long des années futures.

D'autres scandales ont éclaté en Europe dans les années nonante mais l'Église n'y a pas prêté une grande attention, préférant étouffer les faits. En 2002, l'Église catholique américaine s'est rendu compte qu'à cause de son trop-plein d'indulgence, de nombreux enfants ont été abusés par des prêtres au cours des dernières années. Le scandale médiatique de l'ancien prêtre de Boston, John Geoghan, y est pour beaucoup dans cette prise de conscience. Suite à cela, une Charte pour la protection des enfants et des jeunes est écrite par l'Église catholique américaine. Elle a été éditée dans le but de faire savoir que tout prêtre accusé de pédophilie devait être suspendu à la première accusation. Ce n'est que deux années plus tard, en 2004, que le John Jay College of Criminal Justice de New York publie une étude aux chiffres alarmants : plus de 4400 prêtres pédophiles sur le continent américain entre 1950 et 2002 ainsi que 11 000 jeunes enfants victimes.

Le Canada, l'Australie, l'Irlande ou encore l'Europe entière ne sont pas en reste. Des milliers de plaintes ont été déposées pour des actes pédophiles surtout commis dans les années septante et quatre-vingt.

Si l'Église est consciente qu'il se passe de telles choses en son sein depuis près d'un demi-siècle, pourquoi ces scandales éclatent-ils maintenant ?

Lucides que des cas de pédophilie se produisaient dans l'Église, plusieurs associations d'aide aux victimes ont contribué à la révélation de ces affaires. Grâce à leur travail acharné, beaucoup de victimes ont enfin osé sortir du silence.

Tout s'est surtout enchaîné dans les années nonante : le cardinal Hans Herman Groër, ancien archevêque de Vienne, s'est vu dans l'obligation de démissionner à cause d'accusations formelles en 1995. Entre 1995 et 1999, plus d'une vingtaine d'hommes d'Église sont réprimandés en Grande-Bretagne. En France et en Belgique, c'est plus du double. En 2001, la France prend les choses en main. Mgr Pierre Pican, évêque de Bayeux et de Lisieux, est condamné à trois mois de prison avec sursis. Pourquoi ? Parce qu'il n'a pas dénoncé un prêtre pédophile qui sévissait dans son diocèse.

Mais les tout premiers cas à avoir fait beaucoup de bruit ont été révélés en Irlande suite à une campagne de l'association One in Four dans le but d'obtenir une enquête judiciaire. En 2009, le Rapport Ryan de la Commission to Inquire into Child Abuse affirme bel et bien qu'une centaine d'enfants ont été abusés par des prêtres irlandais depuis les années 1940. Des excuses publiques ont même été présentées par le Conseil permanent des évêques irlandais. Ces affaires ont été si retentissantes que le Pape Benoît XVI a invité les prêtres irlandais au Vatican pour leur faire part de son avis sur la pédophilie. Il pense donc que c'est un « *crime atroce* » et un « *péché grave qui offense Dieu et blesse la dignité de la personne humaine.* »

Suite à ces actes courageux, plusieurs autres victimes se sont décidées à témoigner en Allemagne, aux Pays-Bas et même dans toute l'Europe.

2. En Belgique

Suite à l'affaire Dutroux qui a subi un grand déballage médiatique, une ligne téléphonique « verte » de dénonciation d'actes pédophiles par des prêtres destinée aux victimes a vu le jour en 1997 par le cardinal Godfried Danneels. Mais apparemment, cette ligne n'a pas connu un franc succès étant donné que les scandales de pédophilie en Belgique ont éclaté en 2010 suite à la démission de l'ancien évêque de Bruges, Roger Vangheluwe. Il a en effet reconnu avoir abusé de deux de ses neveux dans les années soixante. Aujourd'hui encore, il fait parler de lui. Roger Vangheluwe est apparu à la télévision en avril 2011 pour une interview et s'est montré le sourire aux lèvres, ne se rendant pas compte de la gravité de ses actes et parlant de cela de manière très légère, comme si tout ceci était on ne peut plus normal. Exilé en France depuis ces révélations, il affirme que « *ce n'est pas une punition mais une période de réflexion.* » Suite à cet entretien, beaucoup d'évêques belges se sont dits choqués par les propos déconcertants de l'ancien évêque de Bruges.

Ces affaires de pédophilie au sein de l'Église belge ont fait tellement de bruit que des perquisitions ont été menées le 24 juin 2010 dans les établissements de l'Archidiocèse de Malines-Bruxelles. Cette instruction ouverte a été réalisée suite à

de nombreuses plaintes d'attentats à la pudeur sur des mineurs. Le domicile de Godfried Danneels a entre autres été fouillé et des ordinateurs ainsi que des dossiers ont été saisis. Ces perquisitions n'ont pas été un franc succès étant donné qu'elles ont été classées nulles.

Suite à ces perquisitions classées sans suite, les membres de la Commission pour le traitement des plaintes pour abus sexuels dans une relation pastorale (elle collecte depuis l'an 2000, au nom de l'Église, les plaintes d'abus sexuels par des religieux) ont pris la décision de démissionner car ils ne pouvaient pas effectuer au mieux leur travail. Son ex-président, le Professeur Peter Adriaenssens, a fait part lors d'une conférence de presse en septembre 2010 du rapport final de la Commission. On y trouve des informations sur celle-ci, sur responsables des faits, sur la mission poursuivie ainsi que de nombreux témoignages de victimes (voir en annexes).

Chapitre 3 : l'aspect juridique

L'Église catholique fait face depuis la fin du XXe siècle à la révélation de plusieurs affaires d'abus sexuels sur mineurs commis par des prêtres et des religieux. Si certaines de ces affaires ont été portées en justice, d'autres sont prescrites. D'autres encore ont été couvertes ou étouffées par la hiérarchie ecclésiastique. Depuis le début du XXIe siècle, de nombreux diocèses tendent à reconnaître publiquement leurs torts et cherchent à mieux collaborer avec les autorités civiles.

1. Loi sur la pédophilie

La relation sexuelle effective entre adulte et enfant, soit le passage à l'acte d'un pédophile, est très fortement condamnée dans la plupart des législations du monde, et reconnue comme un grave délit ou crime, une transgression majeure des droits fondamentaux de l'enfant sous le terme d' « abus sexuel sur mineur ». Il en va de même de la pornographie infantile, aujourd'hui très largement condamnée y compris lorsqu'elle est d'imagination.

Si les abus sexuels sur mineurs sont longtemps restés méconnus ou sous-estimés dans les sociétés modernes, c'est à cause du silence qui les entourait. La nouveauté tient au fait que, de nos jours, on écoute les enfants parler des relations sexuelles qui peuvent leur être imposées par les adultes.

Dans la majorité des législations, la simple attirance sexuelle ainsi que les fantasmes ne sont pas réprimés par la loi, car ils appartiennent au domaine de la pensée et du ressenti personnel.

En revanche, dans la plupart des législations du monde, l'acte sexuel entre un adulte et un enfant est illégal et sévèrement réprimé vis à vis de l'adulte, considéré comme seul coupable et responsable. Contrairement aux lois sur l'agression sexuelle d'un adulte, l'absence de consentement de l'enfant n'est pas requis pour que l'infraction soit constituée : la relation sexuelle en elle-même est illégale. La séparation entre ces deux formes de traitement de l'infraction sexuelle dans la loi est généralement fondée sur une limite d'âge, appelée majorité sexuelle, qui diffèrent en fonction des pays et des orientations sexuelles.

Il existe également des lois réprimant la simple incitation d'un enfant à un acte sexuel. Par ailleurs, la production, consommation, échange et simple détention de matériel pornographique impliquant des enfants sont souvent interdites. En revanche, en France, les textes pédopornographiques ne sont par contre pas interdits.

Dans la plupart des sociétés, certaines législations adoptent des lois d'exception pour réprimer avec plus de force les infractions sexuelles concernant des mineurs.

2. Sanctions de la justice

Début juin 2010, le ministère de la justice organise, par une circulaire, une collaboration entre les parquets et la Commission pour le traitement des plaintes pour abus sexuels dans une relation pastorale, qui recueille, au nom de l'Église, les plaintes confidentielles, généralement soumises à prescription. Celles-ci sont alors au nombre de 475. Selon cet accord, la commission prend elle-même la décision de faire connaître à la Justice, avec l'autorisation des plaignants les faits pouvant constituer une infraction. Des faits prescrits sont notamment signalés pour éviter que leur auteur ne mette en danger d'autres personnes. Toutefois, les juges d'instructions ne sont pas liés par cette convention.

L'accord entre le ministère de la justice et l'Église sur le traitement des dossiers est bancal dès lors que ceux-ci peuvent être saisis à tout moment par un juge d'instruction. Le ministre de la Justice, Stefaan De Clerck, souhaite toutefois que l'Église assure à nouveau la gestion des dossiers saisis auxquels la justice ne donnera pas suite. Cela afin que l'Église puisse donner des réponses, et accorder des réparations aux victimes qui se sont adressées à elle pour des faits prescrits par la justice.

De même, les prêtres coupables pourront être jugés en première instance non seulement par des ecclésiastiques comme c'était jusqu'ici le cas, mais aussi des laïcs. Il s'agit d'un signal fort pour montrer qu'il ne s'agit pas d'une justice que les prêtres organisent entre eux.

Faut-il s'en tenir aux lois civiles ?

S'en tenir à ce qui est prévu par les lois civiles fait partie des indications fournies par la Congrégation pour la doctrine de la foi dès les phases préliminaires de l'enquête canonique, comme cela est expliqué dans le guide publié il y a quelque temps.

Cette publication « *offre un texte juridique officiel mis à jour et valable pour toute l'Église, l'Église est aujourd'hui fortement engagée à agir avec rigueur et transparence en ce qui concerne la pédophilie de ses membres* » souligne le Père Lombardi.

Selon David Clohessy, directeur de l'association des victimes déçues : « *Même la procédure accélérée ne trouve pas ses faveurs. Les crimes pédophiles des prêtres doivent être déferés à la police et le Vatican doit en faire une règle obligatoire et uniforme.* »

Chapitre 4 : le point de vue de l'Église

Au « début » de ces vagues de dénonciations d'abus sexuels de prêtres pédophiles, l'Église doit bien avouer qu'elle n'a pas toujours eu les meilleures réactions. Par exemple, le Pape Benoît XVI s'est vu accusé d'avoir couvert un, voire plusieurs cas de prêtres pédophiles de l'Église avant d'arriver sur le siège de Saint-Pierre. L'affaire était grave. Des responsables du Vatican (dont Joseph Ratzinger, le futur Benoît XVI) ont étouffé les problèmes que posaient le révérend Lawrence C. Murphy qui avait abusé de pas moins de 200 enfants sourds, de 1950 à 1974. Alors que plusieurs évêques avaient alerté leurs supérieurs, ni la police, ni les tribunaux n'ont été avertis de ces agissements. Une correspondance avec le cardinal Joseph Ratzinger montrait que la priorité a été de protéger l'Église du scandale.

Heureusement, le Vatican a pris peu à peu conscience de ses erreurs et de la gravité des faits. Suite au dossier sur les abus sexuels commis par des prêtres en Irlande, le Pape Benoît XVI adresse une lettre aux victimes et souhaite les rencontrer. Il se dit « *partager l'indignation, la trahison et la honte ressentie par tant de fidèles.* » (Voir en annexes)

Face à l'avalanche des scandales dans le monde, le Vatican durcit les règles contre la pédophilie au sein du clergé. Il introduit notamment des procédures accélérées pour les cas les plus urgents et augmente de 10 ans la durée de la prescription.

La procédure accélérée remplace la procédure judiciaire normale par un « décret extra judiciaire » ou permet de présenter au Pape les cas les plus graves en vue de la réduction du prêtre à l'état laïc. Dans un souci d'efficacité, le texte prévoit aussi la possibilité de faire appel à des laïcs comme membres des tribunaux ecclésiastiques. Les règles portent par ailleurs la prescription des faits de dix à vingt ans après les 18 ans de la victime.

Le silence concernant les actes des prêtres a particulièrement irrité les associations de victimes. « *Les crimes pédophiles des prêtres doivent être déferés à la police et le Vatican doit en faire une règle obligatoire et uniforme* », mais le Vatican n'est toujours pas prêt à remettre à une justice séculaire les documents sur les abus conservés dans ses archives...

Le 23 avril 2010, l'évêque de Bruges, Mgr Roger Vangheluwe, démissionne après avoir reconnu des abus commis sur un jeune garçon, les faits s'étant produits alors qu'il était encore prêtre diocésain ainsi qu'au début de son épiscopat. Celui-ci ne sera pas jugé par l'Église catholique dans le cadre d'un procès canonique, en raison de la prescription des faits. Ceux-ci remontent à plus de vingt ans, et sont donc prescrits. Par ailleurs, il rappelle que Benoît XVI a déjà fait usage de son pouvoir absolu de réduire un prêtre à l'état laïc, à savoir le défroquer, ce qui constitue la sanction la plus sévère prévue par le droit canon.

Éclaboussé par une série de scandales pédophiles, le Vatican a publié pour la première fois sur son site la procédure à suivre en cas d'abus sexuels, dont les coupables devront être dénoncés, une façon de répondre aux accusations d'opacité de l'Église catholique.

Outre les documents de référence sur le sujet, y sont énumérées les procédures appliquées en cas d'abus, notamment le fait que ceux-ci doivent « toujours » être dénoncés à la justice ordinaire.

Reste à savoir si cette offensive médiatique sera de nature à satisfaire l'opinion, et surtout les victimes qui réclament avant tout des « excuses » solennelles du Pape et des sanctions contre les coupables et leur hiérarchie.

Depuis, un nouveau scandale éclate en Belgique et concernant encore Roger Vangheluwe. Celui-ci fait l'aveu de nouveaux abus sur un deuxième neveu et tente de minimiser les faits.

Résumons, cet ancien évêque de Bruges dit avoir eu des pratiques pédophiles sur deux de ses neveux. Il trahit ses engagements, ment, banalise ses crimes, salit ses victimes et détruit leur famille.

L'Église catholique a réalisé qu'elle est face à un menteur, un manipulateur, un psychopathe qui présente, tous les travers du pédophile ordinaire.

Conclusion

À la fin de ce travail, nous nous interpellons face à ces scandales de pédophilie. Face à la gravité des faits, pour avoir vu Roger Vangheluwe divulguer cette atroce vérité sans remords, nous sommes de plus en plus nombreux à nous demander si face à ce genre de perversion, l'Église est en mesure de sanctionner ses actes à juste titre. Si pour le Vatican, infliger à M. Vangheluwe la sanction maximale que permet le droit canonique, c'est-à-dire sa « réduction » à l'état laïc est suffisant, l'est-elle également aux yeux des victimes pour réparer la douleur ?

En y regardant de plus près, le réduire à l'état laïc comporte également des risques : si Vangheluwe est puni de la sorte, il devient un électron libre et sans contrôle.

Si tous ces prêtres ont si peu de valeurs et donc peu de foi, cela sert-il à quelque chose de les réduire à l'état laïc s'ils ne croient même pas en ce qu'ils exercent ?

Bibliographie

Monographies

- COMMISSION POUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES POUR ABUS SEXUELS DANS UNE RELATION PASTORALE, *Communiqué de presse*, Commission pour le traitement des plaintes pour abus sexuels dans une relation pastorale, Louvain, 2010, 197 p.
- MERLET (P.), dir., *Le Petit Larousse illustré*, 100^e édition, Edition Larousse, Paris, 2004 (p.799)
- ROUSSEAU (Y.), *Pédophilie - Prévenir pour ne pas avoir à guérir !*, Éditions Jeunesse et droit, Stavelot, octobre 1997, (p.40)

Sites internet

- Commission pour le traitement des plaintes pour abus sexuels dans une relation pastorale, *Site internet de la Commission Abus Sexuels dans une relation pastorale*, date de mise à jour non communiquée, (site consulté le 19 avril 2011).
Adresse URL : <http://www.commissionabus.be/microsite/commissionabus/>
- Conférence des évêques de France, *Église catholique de France*, mis à jour le 19 avril 2011, (site consulté le 20 avril 2011).
Adresse URL : <http://www.eglise.catholique.fr/eglise-et-societe/lutter-contre-la-pedophilie/la-brochure.html>
- Deffet (E.), *Lesoir.be, Premier site d'informations en Belgique francophone*, mis à jour le 28 avril 2011 (site consulté le 28 avril 2011)
Adresse URL : <http://www.lesoir.be/actualite/belgique/2011-04-24/mgr-leonard-vangheluwe-a-deja-fait-l-objet-de-mesures-tres-radicales-836333.php>
- Deswarte (E.), *Généralités sur la notion d'influence*, mis à jour en 2011 (site consulté le 14 avril 2011)
Adresse URL : http://www.psychologie-sociale.com/index.php?option=com_content&task=view&id=116&Itemid=85
- Deswarte (E.), *Psychologie sociale de la religion*, mis à jour en 2011 (site consulté le 14 avril 2011)
Adresse URL : http://www.psychologie-sociale.com/index.php?option=com_content&task=view&id=303&Itemid=76

- Dupont V., *Incendie de broussailles à Nadrin partiellement maîtrisé*, mis à jour le 20 avril 2011, (site consulté le 2 décembre 2010).
Adresse URL : <http://www.rtbef.be/info/monde/religion/pedophilie-des-victimes-en-colere-aux-portes-du-vatican-271076>

- Fouchey (M.), *La pédophilie*, mis à jour le 29 novembre 2008, (site consulté le 23 avril 2011)
Adresse URL : <http://psychologie-m-fouchey.psyblogs.net/?post/342-La-pedophilie>

- Gomez M. et Hoyeau C., *La France face au déficit du pouvoir d'achat*, mis à jour le 20 avril 2011, (site consulté le 2 décembre 2010).
Adresse URL : <http://www.la-croix.com/L-Eglise-face-a-la-pedophilie/article/2417815/4078>

- Guttierrez (R.), *Lesoir.be, Premier site d'informations en Belgique francophone*, mis à jour le 28 avril 2011 (site consulté le 28 avril 2011)
Adresse URL : <http://www.lesoir.be/debats/editos/2011-04-16/le-pretre-pedophile-qui-met-l-eglise-a-l-epreuve-834834.php>

- Info-sectes, *Le Vatican décide de durcir les règles*, mis à jour le 16 juillet 2010, site consulté le 12 avril 2011
Adresse URL : <http://www.info-sectes.ch/presse-vatican-pedophilie.htm>

- Judith Rablat, *Le drame de Marcq-en-Baroeul était-il prémédité ?*, mis à jour le 20 avril 2011, (site consulté le 20 avril 2011).
Adresse URL : http://www.lexpress.fr/actualite/societe/scandales-a-repetition_655848.html

- La Libération.fr, *Relative stabilité du chômage due à des effets de vases communicants*, mis à jour le 27 avril 2011, site consulté le 12 avril 2011
Adresse URL : <http://www.liberation.fr/societe/0101629917-pedophilie-le-vatican-clarifie-sa-procedure-de-sanction>

- Le Monde.fr, « *Une intervention en Syrie aurait des effets dévastateurs pour toute la région* », mis à jour le 27 avril 2011, site consulté le 10 avril 2011
Adresse URL : http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/07/15/le-vatican-durcit-les-regles-contre-la-pedophilie_1388456_3214.html#ens_id=1314763

- Le psychologue, *Pédophilie, pédophiles et abus sexuel*, date de mise à jour non communiquée (site consulté le 23 avril 2011)
Adresse URL : <http://www.lepsychologue.be/psychologie/pedophilie-pedophile-abus-sexuel.php>

- Le Vatican, *Pâques 2011*, date de mise à jour non communiquée (site consulté le 28 avril 2011)
Adresse URL :
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/letters/2010/documents/hf_ben-xvi_let_20100319_church-ireland_fr.html
- Le Vatican, *Semaine Sainte 2011*, mis à jour le 20 avril 2011, (site consulté le 20 avril 2011).
Adresse URL :
http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/letters/2010/documents/hf_ben-xvi_let_20100319_church-ireland_fr.html
- Rtl, *Regardez le match en direct*, mis à jour le 27 avril 2011, site consulté le 10 avril 2011
Adresse URL : <http://www.rtl.be/archive/info/belgique/faits-eglise-catholique-belge.html>
- Wikipédia, *Bienvenue sur Wikipedia, le projet d'encyclopédie libre que vous pouvez améliorer*, mis à jour le 20 avril 2011, site consulté le 11 avril 2010
Adresse URL :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Abus_sexuels_sur_mineurs_dans_l'%C3%89glise_catholique
- Wikipédia, *Bienvenue sur Wikipedia, le projet d'encyclopédie libre que vous pouvez améliorer*, mis à jour le 20 avril 2011, site consulté le 12 avril 2011
Adresse URL :
http://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%A9dophilie#P.C3.A9dophilie_et_la_loi
- Wikipedia, *Bienvenue sur Wikipedia, le projet d'encyclopédie libre que vous pouvez améliorer*, mis à jour le 20 avril 2011, (site consulté le 19 avril 2011).
Adresse URL :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Abus_sexuels_sur_mineurs_dans_l'%C3%89glise_catholique

Documents vidéos

- INDICES, *Abusé par mon abbé*, [vidéo internet], RTL-TVI, Belgique, 24-06-10, [14:40 + 10:59]
Adresse URL : <http://www.rtlvti.be/emission/indices/article/abuse-par-mon-abbe/1535.aspx>
- INFRAROUGE, *Prêtres pédophiles : la faute au célibat*, [vidéo internet], TSR, Suisse, 23 mars 2010, [51:07]

Adresse URL : <http://infrarouge.tsr.ch/ir/1707-pretres-pedophiles-faute-celibat#id=1715236>

- QUESTION A LA UNE, *Quand on a que l'amour*, [vidéo internet], RTBF-La Une, Belgique, 27 octobre 2010, [1:31:17]
Adresse URL : http://www.rtbf.be/laune/revoir/detail_questions-a-la-une?uid=54868047668&idshedule=56de4205d3464a069ba0463d4bbf8eba&catc_hupId=10-TIMZQ100-019-PR-1&serield=10-TIMZQ100-000-PR

Annexes

1. Témoignages de victimes de prêtres pédophiles issus du rapport de la Commission pour le traitement des plaintes pour abus sexuels dans une relation pastorale
2. Interview de l'abbé Jean-Pierre Mondet
3. Résumé de l'entretien avec Joël Devillet par Merica Verbist et Madison Ganga
4. Lettre pastorale du Saint-Père Benoit XVI aux catholiques d'Irlande

« Je vous écris cette lettre après longue réflexion.

Depuis l'annonce de la démission de l'évêque de Bruges, je vis de nouveau dans l'angoisse et la peur. Et pourtant je suis loin. J'ai choisi de vivre loin de mon pays, espérant que le passé ne m'y rejoindrait pas. Si j'ai acquis au fur et à mesure des années la force de regarder devant, il n'y a pas une journée où je ne pense pas aux 15 années où j'ai souffert.

Je n'étais pas une enfant, j'avais 17 ans quand la relation abusive a commencé. Je me débats depuis trois semaines avec la question : ai-je le droit de me plaindre ? Le sentiment de culpabilité m'étouffe. Il y a des jours où je remercie Dieu d'avoir l'occasion de parler. Quatre ans de psychothérapie m'ont appris que les mots tus, tuent. J'ai fait d'énormes dépressions dont une est allée jusqu'à la tentative de suicide. À d'autres moments je pense qu'il y a de la sagesse à ne pas réveiller les eaux dormantes. Mais au final, je choisis de dire.

J'étais une adolescente taiseuse, renfermée, qui ne regardait pas les garçons. Quand je lui ai parlé de mon désir de vie religieuse il est devenu mon confident. J'ai fait confiance et je n'ai rien vu venir. Pourtant je n'étais pas la seule, je pourrais les nommer. Il m'a dit que je devais apprendre la tendresse humaine, qu'il était préférable de l'apprendre en douceur avec lui. Parfois je me laissais faire, parfois pas. Alors il se fâchait, il buvait ou il me disait qu'il pouvait aller à xxxx dans les quartiers, qu'il pouvait me montrer des tickets de parking pour me prouver qu'il avait déjà été. Quand je ne passais pas chez lui le soir, il téléphonait à mes parents, leur donnait une raison pour que j'y aille, il était un grand ami de la famille. Des caresses, il est passé à l'acte sexuel un 30 juin. Ce soir-là je suis rentrée à la maison, tout le monde dormait sauf ma sœur. Je me suis couchée habillée. Elle m'a demandé ce qu'il m'était arrivé. Rien. Le lendemain, nous partions au camp de patro. Quand je suis montée dans le train et que je me suis assise sur la banquette, je l'ai aperçu par la fenêtre. C'est à cet instant que j'ai réalisé ce qui c'était passé la veille. Durant les 10 jours il n'a pas arrêté de me photographier, c'était l'horreur. Je me renfermais, les autres me critiquaient, j'étais le rabat-joie.

En juillet 1983, je suis allée à xxxx avec le pèlerinage diocésain, je faisais partie d'un groupe de jeune, nous logions dans un hôtel. Je me suis ouverte à xxxx qui m'a conseillé de parler à l'évêque, Mgr xxxx. Le lendemain, je suis allée le trouver sur l'esplanade. Je lui ai demandé à lui parler dans le sacrement de réconciliation, je lui ai dit : « J'ai un problème avec un de vos prêtres. » Il a répondu : « Cessez de le regarder, il vous laissera tranquille. » Je n'ai pas eu l'occasion de lui expliquer mon problème, il m'a fait signe de m'éloigner, je n'ai pas reçu le sacrement de réconciliation ce jour-là. J'en pleure encore aujourd'hui.

Nous sommes rentrés à l'hôtel et il avait appelé. Il a appelé trois fois avant que je ne prenne le téléphone avec xxxx à côté de moi. Comment a-t-il trouvé le numéro, je n'en sais rien. Sans doute les parents. À xxxx, j'ai rencontré xxxx, il est devenu jaloux. Cela n'a rien arrangé. J'ai fait une marche avec les xxxx congrégation À cet été-la, il a téléphoné pour avoir de mes nouvelles. J'étudiais à xxxx. xxxx et moi nous nous promenions dans les rues. Il nous suivait, nous rattrapait par les sens interdits. Un jour il était dans ma chambre avant que je ne rentre des cours. Je ne sais toujours pas comment il a trouvé la clé mais il en avait une. Le sentiment d'insécurité n'a fait que s'aggraver. Après qu'il soit parti le soir, je dormais par terre, dans mon sac de couchage, c'était mon refuge. Si mon mari doit partir en voyage, je prends encore mon sac de couchage, un autre, celui que j'ai acheté ici aux USA.

Les années ont passé, il a pris de la distance, je l'ai revu. En 1994 j'ai commencé une psychothérapie intensive, j'ai revécu des moments d'angoisses terribles. Je l'ai appelé, j'avais soudainement peur des années de silence, il fallait que je le calme, que je lui donne ce qu'il voulait. Je vivais tout le temps dans ce mode : donner aux gens ce qu'ils voulaient. Pas de personnalité, pas de désir. Au cours de ma psychothérapie, j'ai fait une TS. J'ai été hospitalisée et au cours de mon hospitalisation j'ai fait une septicémie généralisée, j'ai failli en mourir. J'étais à ce moment-là en vie religieuse. Je suis partie à la fin de ma psychothérapie quand j'ai eu enfin compris que je pouvais tenir debout sans avoir besoin d'être protégée. Je vis maintenant à l'étranger. Je vis heureuse mais la blessure reste. L'impression que l'on abuse de moi demeure un obstacle à des relations harmonieuses.

Je tenais à parler pour soutenir les efforts de clarté et de vérité dans l'Église. Les faits sont prescrits, il a choisi de vivre dans une abbaye. Je ne demande rien. Je veux simplement que vous sachiez. Son nom est A, prêtre du diocèse de xxxx. Je ne pense pas qu'il n'ait jamais abusé d'enfant, mais je ne suis qu'une parmi les relations féminines qu'il a eues.

Je suis devenue une adulte mais au départ il s'est attaqué à une adolescente naïve. Je trouve encore aujourd'hui que je suis une idiote de n'avoir rien vu venir. »

« J'ai été victime par deux fois en tant qu'enfant d'approches sexuelles directes par des prêtres catholiques. Les faits, qui se sont déroulés il y a plus de trente ans, sont prescrits je suppose. Si ce n'est pas le cas, je ne souhaite pas déposer plainte auprès des autorités judiciaires.

Une première fois quand j'avais 6 ans, en 1957. Le prêtre qui disait la messe à laquelle les louveteaux de la troupe scout à laquelle j'appartenais à xxxx étaient tenus d'assister nous approchait souvent très gentiment. Il s'agissait de l'abbé A, plus tard nommé curé dans une paroisse du xxxx. Lors de certaines fêtes religieuses, il nous amenait à son domicile, à plusieurs, et nous offrait une petite 'goutte' et des biscuits. À la maison, pour la plupart d'entre nous, l'alcool était strictement interdit. Mais il nous disait que c'était pour célébrer la fête religieuse qui lui servait de prétexte à nous inviter au 'goûter'. L'un d'entre nous finissait le premier sur ses genoux et entre ses jambes et il finissait par nous toucher le pénis en tremblotant tout en enserrant ses jambes autour des nôtres. Il nous appelait l'un après l'autre. Je me rappelle qu'on s'amusait de son tremblement. On l'entendait parfois dire 'Non, je ne devrais pas' ou quelque chose d'approchant. À l'époque, cela nous semblait une bizarrerie d'adulte et on n'y voyait pas de mal. Les adultes étaient de toute façon inaccessibles et incompréhensibles, il fallait leur obéir et les respecter parce qu'ils étaient les plus forts et qu'ils faisaient la loi. On rigolait entre nous et on l'avait surnommé 'Nonjenedevrais pas'.

Aujourd'hui ce qui s'est passé là reçoit un autre éclairage. Je n'en veux pas à ce pauvre abbé visiblement en mal d'affection, qui donnait par ailleurs une impression de grande bonté. Il était connu pour apprécier être invité à de bons repas dans les familles de paroissiens aisés, et son penchant pour le vin et l'alcool était notoire. Je me souviens que mes parents, qui n'étaient pas aisés mais des personnes reconnaissantes et respectueuses, en avaient acheté spécialement pour le recevoir. Chez nous, on ne buvait que de la 'bière de table', et encore seulement certains dimanches.

J'ai entendu dire, mais ce n'est là qu'une rumeur, que sa nomination comme curé de village n'a par la suite été qu'un déplacement opportuniste parce que le scandale était devenu par trop notoire. Puis on a entendu dire qu'il avait remis le couvert dans sa nouvelle paroisse.

Quelques années plus tard, j'avais alors quatorze ans, mon professeur de langues modernes et de religion en quatrième latine dans un collège, l'abbé B, a lui fait aussi une tentative de séduction à mon encontre. J'étais bon élève et avais été malade pendant plus de deux semaines. Mes parents, anxieux de mon apprentissage, avaient contacté l'école pour savoir si j'avais besoin de cours particuliers de rattrapage. Seul le professeur de religion avait souligné que quelques cours particuliers de religion me seraient bénéfiques parce que je présentais certaines faiblesses. Pour les langues, tout allait bien, j'étais parmi les meilleurs de la classe. Dans sa bonté, il assura mes parents qu'il ne chargerait rien, c'était un service gratuit. Mes parents, qui se serraient la ceinture pour nous payer des études convenables, remercièrent le Seigneur d'avoir choisi un si bon collègue! Au premier cours particulier, l'abbé B me reçut dans sa chambre au collège (les abbés vivaient alors dans l'école et avaient des chambres avec bureaux attenants au troisième étage du bâtiment le plus ancien du collège). À l'époque c'était normal d'aller visiter un prêtre dans le bureau attenant à sa chambre. On y était même incité, pour aller confier un souci ou un problème par exemple. L'abbé B était assis à son vaste bureau et me fit quelques moments cours en vis-à-vis. Puis il vint vérifier mes notes (il m'avait au préalable enjoint de recopier le cahier d'un condisciple, avant le cours particulier) et pour ce faire s'assit à côté de moi, et lut mon cahier armé d'un crayon rouge tout en entourant mes épaules de son bras. Il me dit

que c'était bien puis tout à coup me demanda si je fumais. J'avais 14 ans et avais déjà fumé quelques cigarettes en cachette. Je répondis en hésitant que oui parfois. En fait j'avais été éduqué à la maison dans la haine du mensonge et dès que j'avais envie d'éluder ne réponse je me mettais à rougir terriblement... Nous fumâmes ensemble, c'étaient des Rothmans bleues je crois, un peu âcres et doucereuses à la fois. Comme je toussais, il me dit qu'il allait me donner un remontant. Et alla chercher une bouteille d'alcool, je ne sais pas lequel. Il me servit et se mit très vite à me caresser le genou droit. Après plus de quarante ans je sens encore la pression de cette main qui se mit à remonter le long de ma cuisse en pressant mes muscles de plus en plus furieusement.

Là j'ai un trou noir. Je ne suis jamais parvenu à me rappeler comment je suis rentré chez moi. J'ai tremblé toute la nuit, j'avais la fièvre et des sueurs froides. J'ai dit à mes parents que je m'étais senti mal à l'école et que je n'avais pas pu rester longtemps au cours particulier de l'abbé B. Aujourd'hui je trouve curieux que je me souviens de la marque des cigarettes de l'abbé et que le reste de l'épisode soit tout à fait occulté.

Je suppose que mes parents ont dû écrire au collège pour demander à l'abbé de bien vouloir excuser mon malaise...

Je ne suis jamais parvenu à reconstituer ce qui s'est passé ce jour-là. Je ne vois plus que l'énorme main de l'abbé B Sur mon genou qui se met à remonter ma cuisse.

Quand je suis revenu en classe, j'étais terrorisé à l'idée de le revoir, parce que je croyais qu'il allait me 'buser' (mettre de mauvaises notes). Mais l'abbé B a fait comme si rien ne s'était passé, et j'ai continué à être bon élève. J'ai davantage révisé ses cours tant je craignais les représailles.

L'an d'après, des rumeurs se firent insistantes sur le comportement de l'abbé B. Des élèves, sans doute fort sots, racontaient qu'il couchait avec le préfet de discipline, un prêtre flamand souvent en soutane qui nous terrorisait. L'an d'après notre titulaire nous apprit que l'abbé B ne nous ferait plus cours et qu'il enseignait désormais dans une école de filles.

Sauf le black-out qui m'en reste, je garde le souvenir d'un excellent prof de langues, d'un pédagogue dynamique. Aussi de sa taille très supérieure à la moyenne. Et ses bases en langues germaniques sont restées excellentes...

Un détail cependant : je me souviens aussi que dans notre classe il y avait un 'petit caïd' assez baraqué pour un adolescent, et très indiscipliné. Lors d'un épisode de rébellion, l'abbé, qui était beaucoup plus grand et plus costaud que cet élève, l'avait fait venir sur l'estrade et lui avait publiquement passé la main dans l'encolure de la chemise et lui avait tâté les pectoraux en annonçant qu'il devait encore manger beaucoup de soupe avant de s'attaquer à lui...

En fait, ma plainte ne porte pas contre ces deux hommes qui devaient sans doute être bien malheureux et solitaires et qui ont fait comme tout un chacun : ils ont essayé de survivre et sont allés prendre quelques bribes d'affection là où ils croyaient maladroitement en trouver. Ma plainte porte sur l'Église catholique, qui a créé ce système malsain qui occasionne un tel dysfonctionnement. Tant que vous ne comprendrez pas que le problème est là, votre action ne servira à mon avis pas à grand-chose. Il faut que l'Église se réforme en profondeur et que l'on réforme en profondeur la prêtrise : autoriser les prêtres à vivre des relations amoureuses, ouvrir le mariage aux prêtres, toutes les formes de mariage, qu'ils soient entre personnes de sexe différents ou personnes du même sexe. Plus généralement, démocratiser l'Église et mettre fin au système hiérarchique médiéval. Je trouve enfin scandaleux que tout ce que votre église ait trouvé pour essayer de solutionner sa montagne d'affaires pédophiles, ce soit de s'attaquer aux homosexuels, en les stigmatisant (cfr. les attaques du Cardinal Bertone, pour ne citer que lui parmi la foule de ses consorts), en leur interdisant l'accès à la prêtrise et en essayant de contrer par tous les moyens les législations leur donnant des droits. La technique du bouc émissaire pour essayer de détourner l'attention est par trop connue. Le Christ lui-même n'en fut-il pas un ? De nombreuses églises protestantes ont radicalement changé leur point de vue sur la sexualité et proposent l'accueil de tous sans discrimination aucune. La confusion pédophilie-homosexualité que certains des plus hauts 'dignitaires' entretiennent, pour parfois la récuser par la suite du bout des lèvres, est une insulte à l'intelligence. »

« Sur les conseils de ma psychiatre qui m'assure que maintenant enfin, l'Église est prête à reconnaître les victimes d'actes pédophiles commis par des prêtres , c'est de mon lit d'hôpital que je décide de rassembler mon courage et mes dernières forces pour vous écrire.

Il y a quelques mois, sur le parking d'un super marché, pendant quelques secondes, j'ai rencontré mon cauchemar en chair et en os : le monstre qui il y a des décennies a détruit ma vie. Je l'avais déjà rencontré auparavant avec un adolescent xxxx né le 16/04/1984 et habitant chez lui à l'adresse suivante : xxxx.

Celui à qui je dois encore de souffrir aujourd'hui, 39 ans après. En un instant, les images des séances de « zim-boum-pan-pan » qui m'envahissent encore, me sont revenues parfaitement claires. Je devais aller à la messe les lundis, mercredis, vendredis et samedis, à 18h30 et 19h les samedis. Chacun à notre tour, on devait sonner la messe après être passé par « zim-boum-panpan » le passage obligé pour réparer les fautes de la journée.

Le « zim-boum-pan-pan » : il s'agissait d'une punition dont il ne fallait pas parler ; c'était entre Jésus et nous, il me faisait attendre ainsi que d'autres enfants de mon âge dans son couloir glacial, il nous plaçait sur les chaises suivant ses désirs, ce n'était jamais dans le même ordre ; je sais maintenant pourquoi car il allait plus loin avec certains enfants. La période pendant laquelle il était excessif, c'était la période de Pâques. Je n'ai jamais aimé avril, sans doute vous en moquez vous ! Alors que cela devait être une fête pour tous. Ensuite il me faisait entrer, me mettre à genoux sur une planche en bois, lui en face également à genoux, à 5 cm de sa bouche répugnante et me confesser, il bégayait lorsqu'il demandait : « C'est tout ? » Ce rituel m'empêche depuis d'embrasser. Alors qu'il me reprochait d'avoir pêché, il me demandait de dire quelques prières. Pendant ce temps, il se préparait déjà à me faire subir ses visuels. Je me suis toujours demandé pourquoi il mangeait du pâté crème avant de me serrer entre ses jambes. Il disait : pour que tu sois purifiée par Jésus, il faut que je

te fasse « zim boum ». Il s'installe devant le poêle dans son fauteuil basculant (il se cale, prend place ; cela dure une ou deux minutes, il ferme les yeux, j'attends...) Il me prend entre ses cuisses puantes, la tête vers le bas, il lève ma jupe, enlève ma culotte ensuite, il me frotte les cuisses, puis par saccade il me tape, me serre de plus en plus près de son sexe, il me touche le sexe avec son doigt. Ce frottement me donnait des rougeurs pendant plusieurs jours, quelques fois cela ne guérissait pas d'une séance à l'autre. Lorsqu'il commence à jouir, il y a ses soupirs et cris que j'entends toujours, il sort son sexe puant sur mes cuisses, il tire de plus en plus sur mon sexe et éjacule sur mes cuisses. Après 1/2heure, il me demande de dire un « Notre Père » comme pour demander pardon de ce que je fais, et puis je peux partir. Un autre enfant entre et il recommence ce même rituel dégoûtant. Un jour, il me touche encore par devant et me dit : tu seras maman un jour ; tu as senti que tu avais des poils et il me les tira pour que je les sente. Les « Grands » nous avaient prévenus : mettez des orties et des copeaux de bois dans vos culottes avant d'y aller mais sans en dire plus, ils avaient encore peur ; ils avaient 12 ans et moi 6 ans.

Seul le dimanche était jour de relâche ; après la messe, il retrouvait nos parents au café en face de l'église « L'Encre ». Avec le recul, je comprends maintenant, que c'était sa façon de les apprivoiser et surtout de nous verrouiller encore plus puisqu'il semblait avoir leur entière confiance, à quoi bon leur parler, et faire de la peine à tout le monde ? Je l'entends encore leur confesser, en parlant de son cigare qui sentait si mauvais : « C'est mon seul péché !!! »

Il y avait également les séances de catéchisme, chaque travail était noté, il nous appelait un par un. Il ouvrait le cahier, me tirait vers lui, puis me soulevait la jupe en passant sa main sous ma culotte, il caressait mon sexe durant toutes les explications, c'était une étreinte forte et répugnante qui prenait un temps infini, car il écrivait les notes sur dix avec une lenteur calculée (cela prenait plusieurs minutes) pour qu'il puisse faire durer son plaisir. Les caresses du début se terminaient en pincements et il semblait ailleurs ; je comprends maintenant pourquoi. Ensuite, toujours la main dans ma culotte, il commentait haletant les notes puis, juste avant de retirer sa main, il m'enfonçait un doigt dans l'anus. Après, seulement, je pouvais retourner à ma place, la ou le suivante était appelé. Ses mains n'étaient pas visibles sous le bureau, mais on

pouvait suivre dans son regard et dans ses yeux concentrés puis hagards que le même manège recommençait ; j'entends encore ses soupirs et ses murmures de jouissance perverse. À chaque fois, il n'oubliait pas de nous dire que tout cela était pour Jésus qui voyait tout qui savait tout et appréciait notre pureté après la punition, cela nous permettait d'entrer en communion avec lui.

À 8 ans, afin de ne plus assister par l'esprit, et de ne plus souffrir de cette chose que je ne comprenais pas, je me déconnecte, je fais des crises d'épilepsie presque à chaque séance. Un enfant en état de convulsions fait violence à son corps et ce même enfant se fait violence au plan émotionnel et mental. Après 35 ans je souffre encore de ce mal, je vis beaucoup d'agitation intérieure et j'ai beaucoup de retenue face à quelqu'un d'autre et cette violence que je ne peux pas exprimer se retourne contre moi. Voilà pourquoi je suis hospitalisée pour la Xème fois et que je me dois de vous faire savoir que votre représentant m'a gâché ma vie sur terre. Et pourtant, née dans une famille socialement aisée, on pourrait penser que cela suffit au bonheur ! Eh bien non Monseigneur. Je me devais de paraître heureuse. Ma vie à été essentiellement que fuites, abandons, solitudes, maladies, humiliations, pleurs, silence, méfiance et REGRETS. Ce sont ces regrets que j'essaie maintenant de rattraper mais le mal est fait, le travail que je fais sur moi et l'aide des psychiatres et psychologues peuvent simplement atténuer un peu ce traumatisme. La violence que j'ai en moi, je vous la livre, mon corps ne peut plus la retenir, il s'agit donc maintenant de bien la canaliser et d'équilibrer cette violence ; c'est ma volonté de VIVRE ET DE SURVIVRE. J'ai simplement envie d'exprimer toute la douceur qui m'habite et plus cette haine.

Mon calvaire a duré pendant 8 longues années, ce qu'il m'a fait est pire que si il m'avait tuée. Ses atrocités hantent toujours ma vie. Mon seul souhait : je guette les annonces nécrologiques pour pouvoir me rendre à son enterrement et aller cracher sur sa tombe. Tous les cauchemars, les blocages, les crises, le mal de vivre dont je souffre, il en est le responsable « au nom de Dieu » disait-il !!!

Ah oui, je ne vous ai pas encore dit de qui il s'agissait : voici son nom « Curé A » de son vrai nom A né le xxxx en xxxx de confession juive, il a changé de religion sans doute avait il plus facile de trouver ses proies dans la religion catholique sans crainte

d'impunité. Il est arrivé à xxxx ; mon village natal en 1968 et l'a quitté en 1995 pour xxxx (déplacement après de nombreuses plaintes classées par votre prédécesseur), puis en janvier 2003 pour xxxx et maintenant... ?

Le fait que ma mère était très peu disponible (elle était l'institutrice du village et il fallait de toute façon et avant toute chose sauver les apparences) alors que mon père, souvent absent buvait beaucoup et était presque toujours ivre lorsqu'il était présent, ont fait que je me suis retrouvée seule et enfermée dans un long et pénible silence.

Il y a 8 ans, au milieu d'une période dépressive particulièrement longue et pénible, pour la première fois j'ai réussi à en parler à mon mari. Nous avons décidé de commencer une thérapie avec mise en place d'un suivi psychologique et médical ainsi que des traitements. Avec des hauts et des bas, je croyais enfin pouvoir m'en sortir jusqu'à ce que je recroise sa route par hasard ; tous ces horribles souvenirs me sont aussitôt revenus. Depuis je plonge de plus en plus bas dans la dépression, j'ai dû demander à être hospitalisée, je suis en train de tout perdre : mon travail, mes relations, mes amis, ma famille, ma fille, ma vie...

Je sais qu'un prêtre reste prêtre toute sa vie et qu'il ne perd jamais complètement le contact avec l'Église. Pouvez-vous faire en sorte de le retrouver et vérifier qu'il ne continue pas son œuvre de destruction ? Car lorsque je l'ai rencontré, il était en compagnie d'un jeune qui semblait avoir 14 ou 15 ans. Les attitudes, les regards envers le jeune m'ont rappelé mon calvaire. J'ai l'intime conviction qu'il n'a pas changé, qu'il est toujours le même prédateur qui a détruit ma vie et celle de nombreux jeunes du village (xxxx). C'est pourquoi je suis très inquiète qu'il soit encore en contact avec de jeunes enfants.

Je continue de croire que les desseins de Dieu sont impénétrables à l'esprit humain et qu'un jour, ce monstre devra répondre de ses actes, mais en attendant, j'espère que vous ferez immédiatement en sorte que cette ordure ne soit plus libre de nuire et qu'il ne soit plus comme il l'a été de très longues années hors d'atteinte de la justice des hommes...

Les abus sur ma personne ont duré de 1971 à 1978 (année de ma confirmation). L'abbé A a été curé de xxx de 1968 à 1995. Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, je suis à votre disposition. Autant pour des prêtres qui détournent de l'argent ou des prêtres négationnistes, vous êtes actif voire réactif immédiatement et punitif, j'ose espérer que vous voulez protéger les enfants de Dieu. Vous êtes contre l'avortement mais vous laissez ces enfants comme proie à vos représentants. Préférez-vous voir ces enfants comme des objets ?

J'attends de vous des actes à l'encontre de « cet animal » et non des excuses en son nom ou des prières en lesquelles je ne crois plus mais une reconnaissance de mes souffrances. Je sais que ces abus sont prescrits pour moi ; mais au moins faites en sorte que cela ne se reproduise plus. Espérant une réponse rassurante de votre part, recevez Monseigneur tout mon respect. »

Témoignage et réactions de l'abbé Jean-Pierre Mondet

Merica Verbist : Depuis quelque temps de nombreux abus de la part des prêtres ont été dénoncés. Pourquoi en parle-t-on de plus en plus ?

Jean-Pierre Mondet : Il y a eu une conscientisation depuis l'affaire Dutroux avec les viols de Julie et Melissa. La prise de conscience de la dégradation psychologique des victimes a été étudiée maintenant en psychologie et dans les différentes sciences sociales et humaines. Je pense que la pédophilie existe autant ailleurs que dans l'Église.

M.V. : Que pensez-vous du célibat des prêtres ?

J.-P. Mondet : Selon des recherches que je n'ai pas pu vraiment vérifier, la question du célibat et de la pédophilie n'est pas liée. On retrouve à mon avis beaucoup de pédophiles dans les couples mariés, voire qui pratiquent l'inceste. Mais je ne suis pas expert sur le sujet. Maintenant un célibat mal assumé de la part d'un prêtre qui choisit le célibat par amour du Christ en se voulant honnête pour être disponible au point de vue du temps et aussi du cœur, eh bien, cette motivation demande une attention particulière pour pouvoir rester lucide envers soi-même. Nous vivons depuis les années soixante dans un monde hyper sexualisé où la pornographie règne en maîtresse, donc pour ces gens qui avaient choisi cette vocation, cela rend cette fidélité plus difficile. Et puisqu'à ce temps-là on relativisait les péchés d'ordre sexuel, nous avons tendance à franchir la barrière. Nous vivons aujourd'hui dans un monde envahit d'images érotiques et pour certains tempéraments qui ne sont pas très équilibrés à ce niveau-là, la dérive est plus facile.

M.V. : Que pensez-vous de l'affaire Vangheluwe et de ses sanctions ?

J.-P. Mondet : C'est évidemment épouvantable. Nous sommes tous scandalisés. Le « côté positif » de cette situation épouvantable, les milieux d'Église reprennent conscience de la radicalité de l'exigence de l'évangile. Pour en revenir à Vangheluwe, comment est-ce possible ? Comment a-t-il pu devenir évêque avec un passé pareil ? Il a avoué il y a un an l'abus de son neveu et maintenant il accorde une interview à la VRT alors que le Vatican venait d'entreprendre une mesure d'exil avec une pénitence dans une abbaye fort rigoureuse : interdiction de célébrer publiquement et un traitement psychologique. Alors que maintenant, on le voit s'exprimer comme s'il s'agissait de jeux, avec son large sourire. Mais contrairement à ce qu'on a pu dire, la mesure de Rome a déjà été très forte d'après moi. Mais maintenant sans tenir compte de la mesure du Vatican qui impliquait une discrétion, comment a-t-il osé demander à se faire interviewer ? Je ne suis pas dans les secrets de Rome mais peut-être qu'on arrivera à une réduction complète à l'état laïc de Vangheluwe. C'est en cours de réflexion.

M.V. : Que voudriez-vous dire aux victimes ?

J.-P. Mondet : Faites en sorte que justice se fasse pour vous, même financièrement. Mais de manière plus importante, dénoncez ! C'est une libération et ensuite assumez en essayant de vous faire soigner. Et si vous êtes croyants, dites-vous que Dieu n'a pas voulu tout cela et que certains de ces serviteurs le servent mal. Il faut avant tout penser aux victimes. Aujourd'hui nous devons faire profil bas. Jésus nous demande l'humilité. C'est l'occasion de la vivre.

Résumé de l'entretien avec Joël Devillet par Merica Verbist et Madison Ganga

Samedi 23 avril 2011, nous nous sommes rendues à Bruxelles afin de rencontrer Joël Devillet, victime d'un prêtre pédophile pendant son enfance.

Joël était un enfant plutôt délaissé par ses parents et s'intéressait énormément à la religion. Il s'est réfugié très jeune dans l'Église de son village, à Aubange. Il y trouvait du réconfort et de l'occupation, prenant en charge le nettoyage de l'Église après un mariage, allumant le chauffage et possédant même les clefs de ce monument religieux. Le jeune garçon était très proche des deux abbés qui s'occupaient de cette Église et les considérait presque comme sa propre famille. Il suivait leurs exemples et voulait devenir homme de Dieu à son tour quand l'âge lui permettrait.

Ceux deux abbés se faisant vieux, un nouveau visage est arrivé dans la paroisse en 1987. L'abbé Hubermont était jeune et s'est directement fait apprécier par tout le petit village. Il faisait beaucoup pour la jeunesse et cela plaisait aux parents. Il en faisait même trop. L'abbé possédait chez lui une pièce où il y avait de nombreux jeux vidéo, une télévision, un baby-foot et un fauteuil qui lui était destiné. Il faisait très régulièrement venir des enfants chez lui dans le but de les approcher plus facilement. Au fur et à mesure du temps, le petit Joël s'est pris d'affection pour lui, n'en recevant pas au domicile familial. Gilbert Hubermont y a été en douceur, commençant d'abord par le prendre sur ses genoux puis en le caressant, l'invitant à dormir chez lui. Joël souffrait véritablement de carence affective et

était même jaloux des autres enfants qui rendaient visite au jeune vicaire. L'enfant ne se rendait vraiment pas compte de ce qui lui arrivait.

Chaque fois que l'abbé posait sa main sur lui, Joël la retirait, sentant que cette proximité devenait malsaine. Mais l'abbé n'en faisait qu'à sa tête et continuait jusqu'à ce qu'il abuse du jeune homme. Une fois que le vicaire avait eu ce qu'il voulait, il proposait directement au jeune garçon de le reconduire chez lui. Un cercle vicieux s'est installé et Joël s'est plongé dans un mutisme, il n'osait plus lui parler, il n'y arrivait pas. Il lui écrivait donc régulièrement des lettres qu'il déposait à l'Église en lui demandant d'arrêter car il n'aimait pas du tout ce que l'abbé lui faisait subir. Mais celui-ci n'en tenait pas compte et lui promettait qu'il finirait par apprécier. Joël n'arrivait pas non plus à en parler à son entourage et n'a d'ailleurs jamais révélé ces faits à son père aujourd'hui décédé. Sa mère n'est au courant que depuis quelques années seulement.

Comme Joël nous l'a dit, l'abbé lui a fait découvrir la sexualité à 14 ans mais également les relations homosexuelles. Il était mal informé sur le sujet et avait du mal à imaginer la gravité des actes du religieux. Il déclare avoir été « *le pantin et l'objet sexuel* » de cet homme. Il se réfugiait de plus en plus à l'Église et y dormait régulièrement.

Quelques années plus tard, toujours dans la souffrance et continuant à être abusé, le jeune homme décide d'écrire à Monseigneur Léonard afin de lui expliquer ce qu'il subissait presque quotidiennement. Il lui aura fallu énormément de temps avant qu'il ne réponde. L'abbé Hubermont a tout de même été déplacé dans l'abbaye de Flawinne quelque temps plus tard. Mais ce n'est pas pour autant que les abus ont cessé. L'abbé a invité Joël à plusieurs reprises à son domicile. Joël nous a expliqué qu'il s'y était rendu dans le but d'essayer de ne pas se laisser faire, de se prouver qu'il pouvait dire non et que l'abbé ne maîtrisait pas tout. Malheureusement, le sort en décidait autrement à chaque fois. Il subissait ce qu'on appelle le processus de répétition qui consiste à ce que la victime croit sincèrement que les faits malsains ne se reproduiront plus alors que, dans bien dans situations, c'est l'inverse qui se passe.

Monseigneur Léonard a fini par accepter Joël au séminaire dans le but de le faire taire et que cette affaire ne soit pas dévoilée au grand jour. La victime a fini par s'en rendre compte plus tard. On lui a même proposé de suivre une thérapie mais à ses frais. Il ne pouvait pas porter plainte contre l'Église sous peine d'être renvoyé du séminaire. Il a même été sanctionné soi-disant parce qu'il était trop proche d'un autre séminariste. Joël s'est alors tourné vers Mgr Léonard qui lui a promis de l'aider à trouver un travail. Mais ce n'était que des promesses puisque Joël s'est finalement débrouillé seul. Il s'est rendu compte en 2001 qu'il avait été complètement manipulé. À partir de là, une descente aux enfers a commencé pour Joël. Il a porté plainte contre son abbé mais malheureusement, les faits étaient prescrits.

Notre entretien avec Joël a duré trois heures et est donc pratiquement impossible à résumer en quelques lignes. Il nous a raconté énormément de choses, toutes plus intéressantes les unes que les autres. Mais également choquantes et injustes. Après tant d'années de combat acharné contre l'abbé Hubermont et Mgr Léonard, Joël n'a pas encore obtenu gain de cause et est toujours en procès à l'heure actuelle.

Son avocat précédent a fait traîner l'affaire qui n'a pas beaucoup avancé. Depuis que Joël a un nouvel avocat, les choses bougent beaucoup plus et une première audience est prévue en novembre.

Joël est un homme très touchant avec une histoire révoltante qui nous a fait prendre conscience que l'Église catholique est définitivement trop puissante. Elle fait tout pour masquer les faits, les minimiser et ne fait qu'écarter ces prêtres abuseurs et malhonnêtes des lieux du crime. Après avoir travaillé plusieurs années dans d'autres villes, l'abbé Hubermont est aujourd'hui constamment au contact d'handicapés car il a été engagé dans un centre. Quoi de plus révoltant que cela ?

Depuis plusieurs années, Joël continue son combat pour dénoncer tous ces crimes et ces manipulations de l'Église. Il n'hésite pas à provoquer en se rendant à des messes organisées par Mgr Léonard et en s'asseyant au premier rang pour lui rappeler sa présence. Il se rend aussi régulièrement sur des plateaux télévisés pour faire part de son expérience et a même écrit un livre, « Violé par un prêtre ». Aujourd'hui, les séquelles de ces crimes dans sa vie de tous les jours sont palpables et il le reconnaît lui-même. Il ne tient ni à se marier ni à avoir des enfants. Il aurait trop peur que sa femme se méfie en pensant qu'il abuse secrètement de leur progéniture, que les gens s'imaginent qu'il a totalement tourné la page sur ces années d'horreur. Et sa vie religieuse n'a pas été épargnée de tous ces traumatismes puisqu'aujourd'hui, sans grande surprise, il ne croit plus du tout en Dieu.

Nous le remercions infiniment pour ce témoignage émouvant et nous espérons de tout cœur qu'il obtiendra justice très rapidement.

Lettre pastorale du Saint-Père Benoit XVI aux catholiques d'Irlande.

Chers frères et sœurs de l'Église en Irlande, c'est avec une profonde préoccupation que je vous écris en tant que Pasteur de l'Église universelle. Comme vous, j'ai été profondément bouleversé par les nouvelles apparues concernant l'abus d'enfants et de jeunes vulnérables par des membres de l'Église en Irlande, en particulier par des prêtres et des religieux. Je ne peux que partager le désarroi et le sentiment de trahison que nombre d'entre vous ont ressenti en prenant connaissance de ces actes scandaleux et criminels et de la façon dont les autorités de l'Église en Irlande les ont affrontés.

Comme vous le savez, j'ai récemment invité les évêques irlandais à une rencontre ici, à Rome, pour rendre compte de la façon dont ils ont affronté ces questions par le passé et présenter les mesures qu'ils ont prises pour répondre à cette grave situation. Avec certains prélats de la Curie romaine, j'ai écouté ce qu'ils avaient à dire, tant individuellement qu'en groupe, tandis qu'ils présentaient une analyse des erreurs commises et des leçons apprises, et une description des programmes et des protocoles aujourd'hui mis en place. Nos réflexions ont été franches et constructives. Je nourris l'espoir que, par conséquent, les évêques se trouvent à présent dans une position plus forte pour accomplir le devoir de réparer les injustices du passé et pour affronter les thèmes plus vastes liés à l'abus des mineurs

selon des modalités conformes aux exigences de la justice et aux enseignements de l'Évangile.

2. Pour ma part, compte tenu de la gravité de ces fautes, et de la réponse souvent inadéquate qui leur a été réservée de la part des autorités ecclésiastiques dans votre pays, j'ai décidé d'écrire cette Lettre pastorale pour vous exprimer ma proximité et vous proposer un chemin de guérison, de renouveau et de réparation.

En réalité, comme de nombreuses personnes dans votre pays l'ont observé, le problème de l'abus des mineurs n'est pas propre à l'Irlande, ni à l'Église. Toutefois, le devoir qui se présente désormais à vous est celui d'affronter le problème des abus qui ont lieu au sein de la communauté catholique irlandaise et de le faire avec courage et détermination. Personne ne peut imaginer que cette situation douloureuse sera résolue dans de brefs délais. Des progrès positifs ont été accomplis, mais il reste encore beaucoup à faire. La persévérance et la prière sont nécessaires, ainsi qu'une grande confiance dans la force de guérison de la grâce de Dieu.

Dans le même temps, je dois également exprimer ma conviction que, pour se reprendre de cette blessure douloureuse, l'Église qui est en Irlande doit en premier lieu reconnaître devant le Seigneur et devant les autres, les graves péchés commis contre des enfants sans défense. Une telle reconnaissance, accompagnée par une douleur sincère pour les préjudices portés à ces victimes et à leurs familles, doit conduire à un effort concerté afin d'assurer la protection des enfants contre de tels crimes à l'avenir.

Tandis que vous affrontez les défis de ce moment, je vous demande de vous rappeler du «rocher d'où l'on vous a taillés» (Is 51, 1). Réfléchissez aux contributions généreuses, souvent héroïques, offertes à l'Église et à l'humanité tout entière par les générations passées d'hommes et de femmes irlandais, et faites en sorte que cela constitue un élan pour un examen de conscience honnête et un programme de renouveau ecclésial et personnel convaincu. Je prie pour que, assistée par l'intercession de ses nombreux saints et purifiée par la pénitence, l'Église en Irlande surmonte la crise présente et redevienne un témoin convaincu de la vérité et de la bonté de Dieu tout-puissant, manifestées dans son Fils Jésus Christ.

3. Tout au long de l'histoire, les catholiques d'Irlande se sont révélés une immense force de bien tant dans leur patrie qu'à l'étranger. Des moines celtes comme saint Colomban, diffusèrent l'Évangile en Europe occidentale en jetant les fondements de la culture monastique médiévale. Les idéaux de sainteté, de charité et de sagesse transcendante découlant de la foi chrétienne, ont trouvé une expression dans la construction d'églises et de monastères et dans l'institution d'écoles, de bibliothèques et d'hôpitaux qui contribuèrent à renforcer l'identité spirituelle de l'Europe. Ces missionnaires irlandais ont tiré leur force et leur inspiration de la foi ferme, de la direction solide et des comportements moraux justes de l'Église dans leur terre natale.

À partir du XVI^e siècle, les catholiques d'Irlande ont subi une longue période de persécution, au cours de laquelle ils ont lutté pour maintenir vivante la flamme de

la foi dans des circonstances dangereuses et difficiles. Saint Oliver Plunkett, l'archevêque martyr d'Armagh, est l'exemple le plus célèbre d'une multitude de fils et de filles courageux d'Irlande, prêts à donner leur vie pour la fidélité à l'Évangile. Après l'Emancipation catholique, l'Église fut libre de croître à nouveau. Des familles et d'innombrables personnes qui avaient préservé leur foi au cours de la période de l'épreuve, devinrent le moteur d'une grande renaissance du catholicisme irlandais au XIXe siècle. L'Église offrit l'éducation, en particulier aux pauvres, et cela devait apporter une contribution importante à la société irlandaise. Parmi les fruits des nouvelles écoles catholiques, figura une croissance des vocations: des générations de prêtres, de religieuses et de frères missionnaires quittèrent leur patrie pour servir sur chaque continent, en particulier dans le monde anglophone. Ils furent admirables non seulement en raison de leur grand nombre, mais également en raison de la force de leur foi et de la solidité de leur engagement pastoral. De nombreux diocèses, en particulier en Afrique, en Amérique et en Australie, ont bénéficié de la présence de clergé et de religieux irlandais qui prêchèrent l'Évangile et fondèrent des paroisses, des écoles et des universités, des cliniques et des hôpitaux, qui servirent tant les catholiques, que la société en général, avec une attention particulière pour les besoins des pauvres.

Dans presque toutes les familles d'Irlande, il y a eu quelqu'un – un fils ou une fille, une tante ou un oncle – qui a donné sa vie à l'Église. Les familles irlandaises nourrissent à juste titre une grande estime et une grande affection pour leurs proches qui ont consacré leur vie au Christ, en partageant le don de la foi avec d'autres et en mettant en pratique cette foi dans le service généreux de Dieu et du prochain.

4. Au cours des dernières décennies, toutefois, l'Église dans votre pays a dû affronter de nouveaux et graves défis à la foi, découlant de la transformation et de la sécularisation rapides de la société irlandaise. Un changement social très rapide a eu lieu, qui a souvent eu des effets contraires à l'adhésion traditionnelle des personnes à l'égard de l'enseignement et des valeurs catholiques. Très souvent, les pratiques sacramentelles et de dévotion qui soutiennent la foi et lui permettent de croître, comme par exemple la confession fréquente, la prière quotidienne et les retraites annuelles, ont été négligées. Au cours de cette période, apparut également la tendance déterminante, également de la part de prêtres et de religieux, à adopter des façons de penser et à considérer les réalités séculières sans référence suffisante à l'Évangile. Le programme de renouveau proposé par le Concile Vatican II fut parfois mal interprété et en vérité, à la lumière des profonds changements sociaux qui avaient lieu, il était très difficile de comprendre comment les appliquer de la meilleure façon possible. En particulier, il y eut une tendance, dictée par de justes intentions, mais erronée, une tendance à éviter les approches pénales à l'égard de situations canoniques irrégulières. C'est dans ce contexte général que nous devons chercher à comprendre le problème déconcertant de l'abus sexuel des enfants, qui a contribué de façon très importante à l'affaiblissement de la foi et à la perte de respect pour l'Église et pour ses enseignements.

Ce n'est qu'en examinant avec attention les nombreux éléments qui ont donné naissance à la crise actuelle qu'il est possible d'entreprendre un diagnostic clair de ses causes et de trouver des remèdes efficaces. Il est certain que parmi les

facteurs qui y ont contribué, nous pouvons citer: des procédures inadéquates pour déterminer l'aptitude des candidats au sacerdoce et à la vie religieuse; une formation humaine, morale, intellectuelle et spirituelle insuffisante dans les séminaires et les noviciats; une tendance dans la société à favoriser le clergé et d'autres figures d'autorité, ainsi qu'une préoccupation déplacée pour la réputation de l'Église et pour éviter les scandales, qui a eu pour résultat de ne pas appliquer les peines canoniques en vigueur et de ne pas protéger la dignité de chaque personne. Il faut agir avec urgence pour affronter ces facteurs, qui ont eu des conséquences si tragiques pour les vies des victimes et de leurs familles et qui ont assombri la lumière de l'Évangile à un degré que pas même des siècles de persécution ne sont parvenus à atteindre.

5. En plusieurs occasions depuis mon élection au Siège de Pierre, j'ai rencontré des victimes d'abus sexuels, et je suis disposé à le refaire à l'avenir. Je me suis arrêté pour parler avec eux, j'ai écouté leurs récits, j'ai pris acte de leur souffrance, j'ai prié avec eux et pour eux. Auparavant, au cours de mon pontificat, soucieux d'affronter ce thème, j'avais demandé aux évêques d'Irlande, à l'occasion de leur visite *ad limina* de 2006, d'«établir la vérité sur ce qui est arrivé par le passé, de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir, d'assurer que les principes de justice soient pleinement respectés et, surtout, de soutenir les victimes et tous ceux qui sont victimes de ces crimes monstrueux» (*Discours aux évêques d'Irlande, 28 octobre 2006*).

Avec cette Lettre, mon intention est de vous exhorter *tous*, en tant que peuple de Dieu qui est en Irlande, à réfléchir sur les blessures infligées au Corps du Christ, sur les remèdes, parfois douloureux, nécessaires pour les panser et les guérir, et sur le besoin d'unité, de charité et d'aide réciproque dans le long processus de reprise et de renouveau ecclésial. Je m'adresse à présent à vous avec des paroles qui me viennent du cœur, et je désire parler à chacun de vous individuellement et à vous tous en tant que frères et sœurs dans le Seigneur.

6. Aux victimes d'abus et à leurs familles

Vous avez terriblement souffert et j'en suis profondément désolé. Je sais que rien ne peut effacer le mal que vous avez subi. Votre confiance a été trahie, et votre dignité a été violée. Beaucoup d'entre vous, alors que vous étiez suffisamment courageux pour parler de ce qui vous était arrivé, ont fait l'expérience que personne ne vous écoutait. Ceux d'entre vous qui ont subi des abus dans les collèges doivent avoir eu l'impression qu'il n'y avait aucun moyen d'échapper à leur souffrance. Il est compréhensible que vous trouviez difficile de pardonner ou de vous réconcilier avec l'Église. En son nom, je vous exprime ouvertement la honte et le remord que nous éprouvons tous. Dans le même temps, je vous demande de ne pas perdre l'espérance. C'est dans la communion de l'Église que nous rencontrons la personne de Jésus Christ, lui-même victime de l'injustice et du péché. Comme vous, il porte encore les blessures de sa souffrance injuste. Il comprend la profondeur de votre peine et la persistance de son effet dans vos vies et dans vos relations avec les autres, y compris vos relations avec l'Église. Je sais que certains d'entre vous trouvent également difficile d'entrer dans une église après ce qui s'est passé. Toutefois, les blessures mêmes du Christ, transformées par ses souffrances rédemptrices, sont les instruments grâce auxquels le pouvoir du mal s'est brisé et

nous renaissions à la vie et à l'espérance. Je crois fermement dans le pouvoir de guérison de son amour sacrificiel – également dans les situations les plus sombres et sans espérance – qui apporte la libération et la promesse d'un nouveau départ.

En m'adressant à vous comme pasteur, préoccupé par le bien de tous les fils de Dieu, je vous demande avec humilité de réfléchir sur ce que je vous ai dit. Je prie afin que, en vous approchant du Christ et en participant à la vie de son Église – une Église purifiée par la pénitence et renouvelée dans la charité pastorale – vous puissiez redécouvrir l'amour infini du Christ pour chacun de vous. Je suis confiant dans le fait que, de cette manière, vous serez capables de trouver la réconciliation, une guérison intérieure profonde et la paix.

7. Aux prêtres et aux religieux qui ont abusé des enfants

Vous avez trahi la confiance placée en vous par de jeunes innocents et par leurs parents. Vous devez répondre de cela devant Dieu tout-puissant, ainsi que devant les tribunaux constitués à cet effet. Vous avez perdu l'estime des personnes en Irlande et jeté la honte et le déshonneur sur vos confrères. Ceux d'entre vous qui sont prêtres ont violé la sainteté du sacrement de l'Ordre sacré, dans lequel le Christ se rend présent en nous et dans nos actions. En même temps que le dommage immense causé aux victimes, un grand dommage a été perpétré contre l'Église et la perception publique du sacerdoce et de la vie religieuse.

Je vous exhorte à examiner votre conscience, à assumer la responsabilité des péchés que vous avez commis et à exprimer avec humilité votre regret. Le repentir sincère ouvre la porte au pardon de Dieu et à la grâce du véritable rachat. En offrant des prières et des pénitences pour ceux que vous avez offensés, vous devez chercher à faire personnellement amende pour vos actions. Le sacrifice rédempteur du Christ a le pouvoir de pardonner même le plus grave des péchés et de tirer le bien également du plus terrible des maux. Dans le même temps, la justice de Dieu exige que nous rendions compte de nos actions sans rien cacher. Reconnaissez ouvertement vos fautes, soumettez-vous aux exigences de la justice, mais ne désespérez pas de la miséricorde de Dieu.

8. Aux parents

Vous avez été profondément bouleversés en apprenant les choses terribles qui eurent lieu dans ce qui aurait dû être le milieu le plus sûr de tous. Dans le monde d'aujourd'hui, il n'est pas facile de construire un foyer domestique et d'éduquer les enfants. Ils méritent de grandir dans un milieu protégé, aimés et désirés, avec un profond sens de leur identité et de leur valeur. Ils ont le droit d'être éduqués aux valeurs morales authentiques, enracinés dans la dignité de la personne humaine, à être inspirés par la vérité de notre foi catholique et à apprendre des manières de se comporter et d'agir qui les conduisent à une saine estime de soi et au bonheur durable. C'est à vous, leurs parents, qu'est confié en premier lieu ce devoir noble et exigeant. Je vous exhorte à accomplir votre part pour assurer le meilleur soin possible des enfants, que ce soit à la maison ou dans la société en général, alors que l'Église, pour sa part, continue à mettre en œuvre les mesures adoptées ces dernières années pour protéger les jeunes dans les milieux paroissiaux et éducatifs.

Alors que vous exercez vos importantes responsabilités, soyez certains que je suis proche de vous et que je vous assure du soutien de ma prière.

9. Aux enfants et aux jeunes d'Irlande

Je désire vous offrir une parole particulière d'encouragement. Votre expérience d'Église est très différente de celle de vos parents et de vos grands-parents. Le monde a beaucoup changé depuis qu'ils avaient votre âge. Malgré cela, tous, à chaque génération, sont appelés à parcourir le même chemin de vie; indépendamment des circonstances. Nous sommes tous scandalisés par les péchés et les échecs de certains membres de l'Église, en particulier de ceux qui furent choisis de manière particulière pour guider et servir les jeunes. Mais c'est *dans l'Église* que vous trouverez Jésus Christ qui est le même hier, aujourd'hui et à jamais (cf. *He 13, 8*). Il vous aime et c'est pour cela qu'il s'est offert lui-même sur la Croix. Recherchez une relation personnelle avec lui dans la communion de son Église, car il ne trahira jamais votre confiance! Lui seul peut satisfaire vos attentes les plus profondes et donner à vos vies leur signification la plus pleine, en les orientant au service des autres. Gardez les yeux fixés sur Jésus et sur sa bonté et protégez dans votre cœur la flamme de la foi. Avec vos frères catholiques en Irlande, je me tourne vers vous pour que vous soyez de fidèles disciples de notre Dieu et que vous contribuiez, avec votre enthousiasme et votre idéalisme si nécessaires, à la reconstruction et au renouveau de notre Église bien-aimée.

10. Aux prêtres et aux religieux d'Irlande

Nous souffrons tous à la suite des péchés de nos confrères qui ont trahi une consigne sacrée ou qui n'ont pas affronté de manière juste et responsable les accusations d'abus. Face à l'outrage et à l'indignation que cela a provoqué, non seulement parmi les laïcs mais également parmi vous et vos communautés religieuses, un grand nombre d'entre vous se sentent personnellement découragés et même abandonnés. En outre, je suis conscient qu'aux yeux de certains vous apparaissez coupables par association, et que vous êtes vus comme si vous étiez en quelque sorte responsables des méfaits d'autres personnes. En ce temps de souffrance, je veux rendre acte du dévouement de votre vie de prêtres et de religieux et de vos apostolats, et je vous invite à réaffirmer votre foi en Christ, votre amour envers son Église et votre confiance dans la promesse de rédemption, de pardon et de renouveau intérieur de l'Évangile. De cette manière, vous démontrerez à tous que, là où le péché abonde, la grâce surabonde (cf. *Rm 5, 20*).

Je sais qu'un grand nombre d'entre vous sont déçus, déconcertés et fâchés pour la manière dont ces questions ont été affrontées par certains de vos supérieurs. Malgré cela, il est essentiel que vous collaboriez de près avec ceux qui représentent l'autorité et que vous vous prodiguiez pour faire en sorte que les mesures adoptées pour répondre à la crise soient vraiment évangéliques, justes et efficaces. Je vous exhorte en particulier à devenir de manière toujours plus claire des hommes et des femmes de prière, en suivant avec courage la voie de la conversion, de la purification et de la réconciliation. De cette manière, l'Église en Irlande tirera une nouvelle vie et vitalité de votre témoignage au pouvoir rédempteur du Seigneur rendu visible dans votre vie.

11. A mes frères évêques

On ne peut pas nier que certains d'entre vous et de vos prédécesseurs ont manqué, parfois gravement, dans l'application des normes du droit canonique codifiées depuis longtemps en ce qui concerne les crimes d'abus sur les enfants. De graves erreurs furent commises en traitant les accusations. Je comprends combien il était difficile de saisir l'étendue et la complexité du problème, d'obtenir des informations fiables et de prendre des décisions justes à la lumière de conseils divergents d'experts. Malgré cela, il faut admettre que de graves erreurs de jugement furent commises et que des manquements dans le gouvernement ont eu lieu. Tout cela a sérieusement miné votre crédibilité et efficacité. J'apprécie les efforts que vous avez accomplis pour porter remède aux erreurs du passé et pour assurer qu'elles ne se répètent pas. Outre à mettre pleinement en œuvre les normes du droit canonique en affrontant les cas d'abus sur les enfants, continuez à coopérer avec les autorités civiles dans le domaine de leur compétence. Les supérieurs religieux doivent clairement en faire tout autant. Ils ont, eux aussi, participé aux rencontres récentes, ici à Rome, pour établir une approche claire et cohérente de ces questions. Il est nécessaire que les normes de l'Église en Irlande pour la protection des enfants soient constamment revues et mises à jour et qu'elles soient appliquées de manière totale et impartiale, conformément au droit canonique.

Seule une action ferme menée de l'avant de manière pleinement honnête et transparente pourra rétablir le respect et l'affection des Irlandais envers l'Église, à laquelle nous avons consacré notre vie. Cela doit naître, avant tout, de l'examen de vos propres personnes, de la purification intérieure et du renouveau spirituel. La population irlandaise attend à juste titre que vous soyez des hommes de Dieu, que vous soyez saints, que vous viviez avec simplicité, que vous recherchiez chaque jour la conversion personnelle. Pour elle, selon l'expression de saint Augustin, vous êtes des évêques, et pourtant avec eux vous êtes appelés à être des disciples du Christ (cf. *Discours* 340, 1). Je vous exhorte donc à renouveler votre sens des responsabilités devant Dieu, à croître dans la solidarité avec votre peuple et à approfondir votre sollicitude pastorale pour tous les membres de votre troupeau. Soyez en particulier sensibles à la vie spirituelle et morale de chacun de vos prêtres. Soyez un exemple à travers vos vies elles-mêmes, soyez proches d'eux, écoutez leurs préoccupations, offrez-leur votre encouragement en ce moment de difficulté et nourrissez la flamme de leur amour pour le Christ et leur engagement dans le service à leurs frères et sœurs.

Les laïcs doivent eux aussi être encouragés à jouer leur rôle dans la vie de l'Église. Faites en sorte qu'ils soient formés de telle manière qu'ils puissent rendre raison, de manière articulée et convaincante, de l'Évangile dans la société moderne (cf. 1 *P* 3, 15), et qu'ils coopèrent plus pleinement à la vie et à la mission de l'Église. Cela vous aidera également à recommencer à être des guides et des témoins crédibles de la vérité rédemptrice du Christ.

12. A tous les fidèles d'Irlande

L'expérience qu'un jeune fait de l'Église devrait toujours porter du fruit dans une rencontre personnelle et vivifiante avec Jésus Christ dans une communauté qui

aime et qui offre une nourriture. Dans ce domaine, les jeunes doivent être encouragés à croître jusqu'à leur pleine stature humaine et spirituelle, à aspirer aux idéaux élevés de sainteté, de charité et de vérité et à tirer inspiration des richesses d'une grande tradition religieuse et culturelle. Dans notre société toujours plus sécularisée, dans laquelle nous aussi chrétiens nous trouvons difficile de parler de la dimension transcendante de notre existence, nous avons besoin de trouver de nouveaux chemins pour transmettre aux jeunes la beauté et la richesse de l'amitié avec Jésus Christ dans la communion de son Église. En affrontant la crise présente, les mesures pour faire face de manière juste aux crimes individuels sont essentielles, toutefois elles ne suffisent : il faut une nouvelle vision pour inspirer la génération présente et les générations futures à tirer profit du don de notre foi commune. En marchant sur la voie indiquée par l'Évangile, en observant les commandements et en conformant votre vie de manière toujours plus proche à la personne de Jésus Christ, vous ferez l'expérience du renouveau profond dont il y a aujourd'hui un besoin si urgent. Je vous invite tous à persévérer le long de ce chemin.

13. Chers frères et sœurs dans le Christ, c'est avec une profonde préoccupation envers vous tous en ce temps de douleur, dans lequel la fragilité de la condition humaine a été aussi clairement révélée, que j'ai souhaité vous offrir ces paroles d'encouragement et de soutien. J'espère que vous les accueillerez comme une signe de ma proximité spirituelle et de ma confiance dans votre capacité à répondre aux défis du temps présent en tirant une inspiration renouvelée et une force des nobles traditions de l'Irlande de fidélité à l'Évangile, de persévérance dans la foi et de fermeté dans le recherche de la sainteté. Avec vous tous, je prie avec insistance qu'avec la grâce de Dieu, les blessures qui ont frappé un grand nombre de personnes et de familles puissent être guéries et que l'Église qui est en Irlande puisse faire l'expérience d'une saison de renaissance et de renouveau spirituel.

14. Je souhaite vous proposer des initiatives concrètes pour affronter la situation.

Au terme de ma rencontre avec les évêques d'Irlande, j'ai demandé que le carême de cette année soit considéré comme un temps de prière pour une effusion de la miséricorde de Dieu et des dons de sainteté et de force de l'Esprit Saint sur l'Église dans votre pays. Je vous invite tous à présent à consacrer vos pénitences du vendredi, pendant une année entière, d'aujourd'hui jusqu'à la Pâque 2011, à cette fin. Je vous demande d'offrir votre jeûne, votre prière, votre lecture de la Sainte Ecriture et vos œuvres de miséricorde pour obtenir la grâce de la guérison et du renouveau pour l'Église qui est en Irlande. Je vous encourage à redécouvrir le sacrement de la Réconciliation et à recourir plus fréquemment à la force transformatrice de sa grâce.

Une attention particulière devra aussi être réservée à l'adoration eucharistique, et dans chaque diocèse, il devra y avoir des églises ou des chapelles spécifiquement réservées à cette fin. Je demande que les paroisses, les séminaires, les maisons religieuses et les monastères organisent des temps d'adoration eucharistique, de manière à ce que tous aient la possibilité d'y prendre part. A travers la prière fervente face à la présence réelle du Seigneur, vous pouvez accomplir la réparation pour les péchés d'abus qui ont fait tant de mal, et dans le même temps implorer la

grâce d'une force renouvelée et d'un sens plus profond de la mission de la part de tous les évêques, les prêtres, les religieux et les fidèles.

Je suis confiant dans le fait que ce programme conduira à une renaissance de l'Église en Irlande, dans la plénitude de la vérité même de Dieu, car c'est la vérité qui nous rend libres (cf. *Jn* 8, 32).

En outre, après avoir pris conseil et avoir prié sur la question, j'ai l'intention de convoquer une Visite apostolique dans plusieurs diocèses d'Irlande, ainsi que dans des séminaires et des congrégations religieuses. La Visite se propose d'aider l'Église locale dans son chemin de renouveau et sera établie en coopération avec les bureaux compétents de la Curie romaine et la conférence épiscopale irlandaise. Les détails seront communiqués en temps utile.

Je propose en outre que soit organisée une Mission au niveau national pour tous les évêques, les prêtres et les religieux. Je nourris l'espérance que, en puisant à la compétence d'experts prédicateurs et organisateurs de retraites, venus d'Irlande ou d'ailleurs, et en réexaminant les documents conciliaires, les rites liturgiques de l'ordination et de la profession et les récents enseignements pontificaux, vous parveniez à une analyse plus profonde de vos vocations respectives, de manière à redécouvrir les racines de votre foi en Jésus Christ et à boire abondamment aux sources de l'eau vive qu'il vous offre à travers son Église.

En cette Année consacrée aux prêtres, je vous confie de manière toute particulière la figure de saint Jean Marie Vianney, qui eut une compréhension si riche du mystère du sacerdoce. «Le prêtre, écrivit-il, a la clé des trésors du ciel: c'est lui qui ouvre la porte, c'est lui le dispensateur du bon Dieu, l'administrateur de ses biens». Le curé d'Ars a parfaitement compris combien une communauté est bénie quand elle est servie par un prêtre bon et saint: «Un bon pasteur, un pasteur selon le cœur de Dieu, est le trésor le plus grand que le bon Dieu puisse donner à une paroisse et l'un des dons les plus précieux de la divine miséricorde». Par l'intercession de saint Jean Marie Vianney, puisse le sacerdoce en Irlande reprendre vie et puisse toute l'Église en Irlande croître dans l'estime du grand don du ministère sacerdotal.

Je saisis cette opportunité pour remercier dès à présent tous ceux qui seront impliqués dans l'organisation de la Visite apostolique et la Mission, ainsi que les nombreux hommes et femmes qui, dans toute l'Irlande, œuvrent déjà pour la protection des enfants dans les milieux ecclésiaux. Dès que la gravité et l'extension du problème des abus sexuels contre les enfants dans des institutions catholiques a commencé à être pleinement compris, l'Église a accompli un énorme travail dans de nombreuses régions du monde, afin de l'affronter et d'y trouver remède. Tandis qu'il ne faut épargner aucun effort pour améliorer et mettre à jour les procédures déjà existantes, je suis encouragé par le fait que les pratiques de protection en vigueur, adoptées par les Eglises locales, sont considérées, dans certaines parties du monde, comme un modèle à suivre pour les autres institutions.

Je souhaite conclure cette Lettre avec une *Prière pour l'Église en Irlande*, que je vous envoie avec l'attention qu'un père a pour ses enfants et avec l'affection d'un chrétien comme vous, scandalisé et blessé par ce qui est arrivé dans notre bien-

aimée Église. Lorsque vous aurez recours à cette prière dans vos familles, vos paroisses et vos communautés, puisse la Bienheureuse Vierge Marie vous protéger et vous guider sur le chemin qui conduit à une union plus étroite avec son Fils, crucifié et ressuscité. Avec une grande affection et une ferme confiance dans les promesses de Dieu, je vous donne à tous de tout cœur ma Bénédiction apostolique en gage de force et de paix dans le Seigneur.

Du Vatican, le 19 mars 2010, solennité de saint Joseph

BENEDICTUS PP. XVI